



Pegasus

«Le Maroc n'a jamais fait appel à NSO», affirme Me Baratelli

23 juillet, 2021



Hier soir sur le plateau de BFM TV, l'avocat du Maroc Olivier Baratelli a rappelé la position du Maroc sur l'affaire Pegasus portée devant les tribunaux français. Une réponse «claire, limpide et efficace», contre ces allégations malveillantes, étant donné que le Maroc n'a jamais fait appel à la société NSO, explique-t-il.

«Le Maroc nie catégoriquement les allégations malveillantes dont il fait l'objet. Et le Maroc est en mesure d'affirmer clairement afin de couper court à cette rumeur délétère qui se propage sur les médias, que NSO, la société israélienne qui semble-t-il est le fournisseur du logiciel dont nous parlons, le logiciel Pegasus n'a jamais eu de liens contractuels ou commerciaux avec le Maroc», souligne Me Baratelli, avant d'affirmer que «le Maroc n'a jamais fait appel à la société NSO et n'a jamais utilisé de logiciel Pegasus».

D'ailleurs, «c'est ubuesque d'imaginer que le royaume du Maroc ait pu placer sur écoute, entendre ou infecter un téléphone comme celui de l'État français», poursuit-il.

L'avocat spécialisé en droit pénal des affaires et en droit de la presse indique qu'aucune preuve n'a été fournie par les colporteurs de cette rumeur. En 2019 déjà, Amnesty International avait tenté de propager cette rumeur, rappelle l'avocat, soulignant qu'à l'époque le gouvernement marocain avait demandé des preuves irréfutables, que l'ONG n'a pas été en mesure de fournir jusqu'à présent.

L'ampleur prise par cette affaire a poussé le Maroc à lancer donc deux procédures judiciaires pénales, «lourdes contre ceux qui sont à la source de cette rumeur», explique Me Baratelli. «Le compte à rebours judiciaire vient de débiter», a-t-il conclu.

Pour rappel, la Présidence du ministère public a donné, mercredi 21 juillet, ses instructions au Procureur Général du Roi près la Cour d'appel de Rabat pour l'ouverture d'une enquête judiciaire sur de fausses allégations contenues dans des articles publiés par des journaux étrangers.

Par ailleurs, ce jeudi, le royaume a décidé d'attaquer, en diffamation Amnesty et Forbidden Stories devant le tribunal correctionnel de Paris. « Le royaume du Maroc et son ambassadeur en France, Chakib Benmoussa, ont mandaté Me Olivier Baratelli pour délivrer, dès aujourd'hui, deux citations directes en diffamation » contre ces deux associations à l'origine des révélations depuis dimanche sur les clients de ce logiciel.

Une première audience procédurale est prévue le 8 octobre devant la Chambre spécialisée en droit de la presse, mais le procès ne devrait pas avoir lieu avant environ deux ans.

Source : <https://www.h24info.ma/maroc/video-pegasus-le-maroc-na-jamais-fait-appel-a-nso-affirme-me-baratelli/>